**PREVENIR LA CARDIOMYOPATHIE PERIPARTUM**

Traore-Kissima A.1, Cénac A.2

*1Service ce Cardiologie, Hôpital de Sikasso, Sikasso, Mali(abdoulayediablo@yahoo.fr, tél 00223 74498592)*

*2HGE-Pôle viscéral, CHU de Brest, Brest, France*

**Introduction**. La cardiomyopathie peripartum (CMPP) est l'apparition d'une insuffisance cardiaque, sans cause identifiable, dans le mois qui précède l'accouchement ou au cours des 5 mois qui suivent la délivrance. Cette pathologie, bien identifiée, est cosmopolite mais sa prévalence varie considérablement d'un pays à un autre.

**Objectifs**. Identifier les origines de cette inégale fréquence, tenter d'en comprendre les mécanismes et proposer une stratégie de prévention.

**Patients et méthode**. Analyse systématique des publications rapportant un ou plusieurs cas de CMPP.

**Résultats**. De 1939 à 2018, 1343 cas de CMPP publiés ont été identifiés dans la littérature, en Amérique du Nord, en Haïti, en Afrique, au Proche-Orient, en Inde, Chine, Vietnam, Corée, Japon. Parmi eux, 967 cas (72%) concernent des femmes à peau noire, vivant en Afrique, en Amérique du Nord ou en Haïti. En Afrique noire et en Haïti, où les cas sont de loin les plus nombreux, 100% concernent des femmes noires. En Europe, la maladie est rare ou exceptionnelle (60 cas, 4,5%) et aucune femme noire n'est signalée dans les publications alors qu'il existe une minorité noire, notamment en France, originaire le plus souvent d'Afrique de l'Ouest. En Amérique du Nord, en dehors d'Haïti, (155/327) 47 % des patientes sont noires alors que cette population noire est minoritaire (15% de la population aux USA). Au Proche-Orient et en Extrême-Orient, les publications sont rares mais les auteurs signalent que les patientes appartiennent toutes aux classes sociales défavorisées.

**Conclusion**. La CMPP est fréquente chez les femmes noires vivant en Afrique ou en Haïti, rare ailleurs. La population noire aux USA est plus exposée que le reste de la population. Un lien statistique fort existe entre cette maladie, la pauvreté et les conditions de vie des patientes. En France, le Code du travail, en instituant un repos de maternité avant et après l'accouchement, assure vraisemblablement une prévention efficace de cette maladie. Une stratégie de prévention, par la lutte contre la pauvreté, est proposée.

**Mots-clés.** Cardiomyopathie peripartum, prevention, méta-analyse